

lui faire craindre qu'il ne fût leur prisonnier. Ils n'avaient pourtant voulu que se divertir, en lui faisant peur. Ils rencontrèrent, au lac St. François, un autre corps de leurs guerriers également nombreux, s'y arrêrèrent, et laissèrent La Perelle continuer sa route, avec les seuls députés, jusqu'à Montréal. Ils y trouvèrent le gouverneur général, qui leur donna audience sur le champ. HAASKOUAUN, chef de la députation, commença par exposer, en termes extrêmement emphatiques, la situation avantageuse des Cantons, la faiblesse des Français, et la facilité qu'aurait sa nation à les exterminer, ou à les chasser du Canada.

“ Pour moi, ajouta-t-il, j'ai toujours aimé les Français, et je viens d'en donner une preuve qui n'est point équivoque ; car ayant appris le dessein que nos guerriers avaient formé de venir brûler vos forts, vos maisons et vos grains, afin d'avoir bon marché de vous, après vous avoir affamés, j'ai si bien sollicité en votre faveur, que j'ai obtenu la permission d'avertir Ononthio qu'il pouvait éviter ce malheur, en acceptant la paix aux conditions proposées par Corlar. Au reste, je ne peux vous donner que quatre jours pour vous résoudre : si vous différez davantage à prendre votre parti, je ne répons plus de rien.”

Un discours si fier, et douze cents Iroquois au lac St. François, d'où, en moins de deux jours, ils pouvaient tomber sur l'île de Montréal, jettèrent la consternation dans tous les esprits. Pour comble de disgrâce, on venait d'apprendre la mort du chevalier de Troye et de toute la garnison de Niagara ; et 'on savait que depuis Sorel jusqu'à la Prairie de la Magdeleine, les habitans ne pouvaient sortir de chez eux, sans courir le risque de tomber entre les mains de quelque parti ennemi. Il parait pourtant que le gouverneur attendit plus de quatre jours pour faire sa réponse ; car dans l'intervalle, on apprit que huit cents Iroquois, (remontés probablement du lac St. François,) avaient investi Catarocouy et avaient tué tous les bestiaux, et brûlé tous les foin, au moyen de flèches allumées ; et qu'ils ne s'étaient éloignés de ce fort, que par le caprice, ou la reconnaissance de leur principal chef, dont le neveu, depuis longtemps prisonnier des Français, venait de lui être rendu.

Quoiqu'il en soit, M. de Dénonville, dissimulant ses craintes, ou rassuré par la tournure que paraissaient prendre les affaires, répondit enfin à la députation iroquoise, qu'il consentirait volontiers à la paix, mais qu'il ne la donnerait qu'à ces conditions, 1o. que tous ses alliés y seraient compris ; 2o. que les cantons d'Agner et de Tsonnonthouan lui enverraient aussi des députés : 3o. que toute hostilité cesserait de part et d'autre : 4o. qu'il pourrait en toute liberté ravitailler le fort de Catarocouy. Il consentait à la démolition du fort de Niagara, et il promettait de faire revenir prochainement les Iroquois envoyés en France. II